

Mémoire pour la Consultation Publique de l'OCPM
du Plan d'Urbanisme et Mobilité Montréal 2050



Présenté par
Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Automne 2024

Introduction

Le Plan d'Urbanisme et Mobilité de Montréal 2050 représente une étape cruciale pour l'avenir de notre ville. Ce mémoire vise à exposer les préoccupations spécifiques de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), en mettant en avant l'importance d'une vision durable, inclusive et respectueuse de l'environnement. Nous aborderons les enjeux liés à l'industrialisation, à la résilience climatique, à la santé publique, à la biodiversité, ainsi qu'à la justice sociale et au droit au logement, tels que portés par le mouvement citoyen Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM.

Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Le mouvement Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM est né de la volonté de citoyen.ne.s engagé.e.s à transformer un site industriel abandonné en un parc-nature accessible à tous. Ce projet ambitieux vise à revitaliser un espace dégradé pour en faire un lieu de vie qui favorise la biodiversité, la rencontre communautaire et la santé. En réunissant divers acteurs, ce mouvement défend l'idée que la nature doit avoir sa place au cœur des villes et que tous les citoyens doivent avoir accès à des espaces de qualité, loin des nuisances industrielles.

Nous tenons à remercier l'OCPM pour avoir fait la promotion de la réduction des nuisances dès 2019, ainsi que l'administration actuelle pour les récentes acquisitions de terrain en phase avec ces préoccupations. Cependant, il est décevant de constater que les orientations actuellement mises de l'avant dans le Plan proposé accordent encore une part trop importante aux industries et infrastructures de transport de marchandises, et ce, au détriment de la population.

S'opposer à la “préservation” des espaces industriels

L'arrondissement MHM est encore fortement marqué par une empreinte industrielle qui nuit à la qualité de vie de ses résidents. La préservation de ces espaces industriels est une vision dépassée et même dangereuse. Au lieu de cela, nous devons les réaménager pour créer des quartiers mixtes qui allient habitation, commerces et espaces verts. Ces transformations sont essentielles pour réduire les nombreuses nuisances résultant des activités industrialo-portuaires, tout en répondant à la crise environnementale à échelle mondiale, ainsi qu'à la crise du logement dans notre ville.

En redéfinissant ces espaces, nous pouvons bâtir un avenir où la vie communautaire prime sur l'industrialisation, où les besoins des personnes qui habitent la ville sont au centre de la planification, et où les entreprises privées n'ont pas plus de pouvoir que les citoyens.

Les activités industrielles sont des zones qui doivent être fortement encadrées et réglementées, pas des espaces à préserver dont l'usage serait inaliénable. C'est à Montréal de garder les industries à l'œil et de les tenir responsables des nuisances. Il est aussi de la responsabilité de l'urbanisme d'encadrer sévèrement les industries montréalaises et de donner priorité aux usages citoyens.

S'attaquer aux nuisances industrielles

Les nuisances industrielles demeurent un enjeu majeur à MHM. Les émissions polluantes et le bruit générés par certaines activités nuisent à la qualité de vie des résidents. Il est urgent d'établir des normes strictes pour réguler ces nuisances et de promouvoir une transition vers des activités économiques plus durables.

L'implantation de Ray-Mont Logistiques et de sa plateforme de transbordement de marchandises constitue une grave atteinte à ces principes. Cette installation doit être remise en question, car elle ne respecte pas les règlements en vigueur et menace le bien-être des habitants. De plus, l'agrandissement de cette plateforme entraînera la construction d'infrastructures coûteuses, tout en encourageant la réindustrialisation de l'est de Montréal. Cette réindustrialisation se fait au prix de

mauvaises conditions de travail, de la dégradation des milieux de vie, et d'une augmentation des nuisances et des impacts négatifs sur la santé.

Critique du complexe industrialo-portuaire et l'accaparement des berges

L'industrialisation de l'est de Montréal et la présence du Port de Montréal engendrent des injustices environnementales notables. Les quartiers de l'est, souvent négligés, subissent les impacts des activités portuaires et industrielles ainsi que la présence envahissante du camionnage, tandis que les quartiers favorisés bénéficient d'un environnement de qualité supérieure, d'infrastructures vertes et d'un meilleur accès aux transports actifs et collectifs.

Cette situation est inacceptable et appelle à une révision des politiques d'aménagement du territoire. Les berges doivent être accessibles à tous, et non accaparées par des projets industriels qui nuisent à la collectivité montréalaise.

Opposition à de nouvelles constructions routières

Il est également essentiel de s'opposer à toute nouvelle construction routière, notamment le prolongement de l'autoroute Souigny et du boulevard de l'Assomption. Ces projets ne font qu'encourager la dépendance à la voiture, augmenter le camionnage et aggravent les problèmes de congestion. Nous devons plutôt investir dans des solutions de mobilité durable qui favorisent le transport collectif et actif.

Il est crucial d'améliorer le réseau routier déjà existant afin de fluidifier le trafic. Ce n'est pas l'ajout de routes qui résoudra les problèmes de congestion, bien au contraire. Plusieurs études démontrent clairement l'induction du trafic lié à la construction de nouvelles infrastructures routières.*

Prioriser la résilience et l'adaptation aux changements climatiques

Les effets du changement climatique sont déjà palpables, et Montréal doit prendre les devants pour s'adapter. Cela implique de développer des infrastructures résilientes qui intègrent des solutions écologiques, comme la phytoremédiation des terrains contaminés, les toits verts, les jardins communautaires et des systèmes de gestion de l'eau prenant en compte les relations écosystémiques.

Ces initiatives permettront non seulement de gérer les eaux de pluie, mais aussi de réduire l'impact des vagues de chaleur, qui affectent particulièrement MHM. La planification doit viser à rendre le quartier moins vulnérable aux aléas climatiques et à protéger la santé de ses citoyens, tout en respectant l'importance de la faune et la flore dans le quotidien des Montréalais et Montréalaises.*

L'importance de la préservation des espaces verts

Les espaces verts sont essentiels à la qualité de vie des résidents. Ils offrent non seulement des lieux de détente et d'interaction sociale, mais ils améliorent la santé physique et mentale, en plus d'être des habitats précieux pour la faune et la flore. La création de nouveaux parcs et la préservation des espaces naturels existants doivent être des priorités dans l'aménagement du territoire.

Cependant, il est crucial d'aller au-delà des simples aménagements classiques avec des modules de jeux et des équipements sportifs. Nous devons faire une place aux communautés de plantes indigènes, aux relations écosystémiques et à l'importance d'une nature moins aménagée. Après tout, c'est ainsi que le Mont-Royal a été conçu, et c'est encore aujourd'hui l'un des plus grands attraits de la Ville.

Il est prouvé que les espaces verts contribuent à une meilleure santé physique et mentale, et leur intégration dans notre milieu de vie doit être systématique. Les administrations doivent envisager les espaces verts comme des legs précieux pour les générations futures, non comme des dépenses coûteuses. D'autant plus que de laisser la nature reprendre ses droits nécessite aucun

investissement autres que l'acquisition de terrains propice comme les nombreux terrain vague et espaces en friches de l'est de Montréal.

Lien entre un environnement sain et la santé publique

La pollution, la dégradation des espaces naturels et les nuisances industrielles affectent la qualité de l'air et de l'eau, avec des conséquences néfastes sur la santé des citoyens, en particulier les populations vulnérables. MHM subit plus durement les canicules et les inondations. *

Nous devons reconnaître que les décisions d'urbanisme influencent non seulement notre cadre de vie, mais également notre bien-être et notre santé mental et physique. Il est également crucial de responsabiliser les industries et de les obliger à internaliser les coûts environnementaux et de santé lors des développements de projets industriels et économiques.

Protection et restauration de la biodiversité

Comme la biodiversité est cruciale pour le bon fonctionnement des écosystèmes urbains, il est impératif de protéger les habitats naturels et de favoriser la restauration des zones dégradées. À MHM, cela pourrait passer par l'augmentation des corridors écologiques, permettant aux espèces de se déplacer librement tout en reliant les espaces verts, comme le corridor des ruisseaux, dont le CRE Montréal fait la promotion.

De plus, nous devrions nous inspirer de plusieurs villes asiatiques, européennes et américaines et envisager la restauration des ruisseaux enfouis. C'est une réponse efficace aux problèmes de gestion de l'eau auxquels Montréal est confrontée actuellement. Dans MHM, le ruisseau de la Grande Prairie a un immense bassin versant. Le ruisseau enfoui depuis les années 60 pose encore aujourd'hui des enjeux de résurgences d'eau. La restauration du ruisseau et l'aménagement d'écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques sera la meilleure réponse aux enjeux montréalais de gestion d'eau de surface, d'inondations et de sols imperméables.

Promotion du transport actif et des quartiers à échelle humaine

Pour favoriser une mobilité durable, Montréal doit devenir un modèle de transport actif en favorisant la connectivité des réseaux cyclables et la sécurité des usagers les plus vulnérables de la route. Cela inclut l'aménagement de pistes cyclables sécurisées et continues, l'élargissement et le verdissage des trottoirs, ainsi que l'amélioration et l'ajout de services de transport en commun.

Un réseau de transport accessible et efficace peut réduire la dépendance à la voiture et encourager des modes de vie sains. Des quartiers à échelle humaine, où les besoins quotidiens sont accessibles à pied ou à vélo, contribueront à créer des communautés plus vivantes et résilientes. La dépendance à l'auto-solo repose sur une grande priorité accordée aux services, à l'entretien et à l'argent investi dans le stationnement. Cette aberration doit cesser.

Le transport actif sécuritaire est menacé par la présence de camions sur tous les réseaux et la priorité donnée aux infrastructures de camionnage lors du développement des projets de transport.

Prioriser le droit au logement

La crise du logement est alarmante, et il est crucial de garantir le droit au logement pour tous. À MHM, nous devons lutter contre la marchandisation du logement, qui entraîne des hausses de prix insoutenables pour de nombreux résidents. Les politiques d'urbanisme doivent favoriser la construction de logements sociaux et de coopératives, assurant ainsi un accès équitable à tous les citoyens.

Il est également impératif que l'application de la réglementation protège les locataires les plus vulnérables et soit plus intransigeante face aux propriétaires délinquants. C'est la responsabilité du plan d'urbanisme de s'attaquer aux injustices sociales et non de les accroître, comme cela a été le cas lors des tragédies survenues dans les blocs appartements de la rue Sainte-Catherine, à MHM.

Vision d'avenir

En 2050, Montréal se projette comme une métropole durable et résiliente. Cette perspective est enthousiasmante, mais les gens qui vivent dans MHM se sentent laissés pour compte. Intégrer harmonieusement des espaces verts, des habitats diversifiés, de la biorémediation des sols et des infrastructures écologiques, c'est ce que nous souhaitons pour notre avenir.

Dans notre vision d'avenir, les enjeux climatiques sont au cœur des décisions urbanistiques, avec des initiatives pour lutter contre les inondations et les vagues de chaleur et les citoyen.ne.s qui mettent de l'avant ces initiatives ont l'appui de l'administration grâce au PUM. La biodiversité est restaurée et protégée, tandis que le droit au logement est garanti pour toutes et tous, assurant une ville résiliente, inclusive et équitable.

En conclusion, Le PUM Montréal 2050 doit intégrer ces préoccupations pour construire un avenir durable pour notre ville. Il est temps d'adopter une vision qui privilégie la résilience climatique, la santé publique, la biodiversité et le droit au logement. Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM affirme sa volonté de transformer l'est de Montréal en un lieu où le vivant se défend.

Agissons pour bâtir un Montréal qui respecte le vivant, ses citoyen.ne.s et son environnement.